

4. La Duchesse de Marlborough devant prochainement partir d'Irlande, le vicomte Monck remplacera dorénavant Sa Grâce dans le comité.

5. Mon télégramme du 23 mars vous a déjà indiqué à quels usages l'on se propose de consacrer le fonds canadien, et c'est avec plaisir que j'ai reçu votre télégramme du 13 du courant par lequel vous m'avez informé de l'approbation cordiale donnée par votre gouvernement au mode d'emploi projeté.

6. La correspondance ci-incluse, et en particulier la lettre du comité mixte en date du 8 du courant, vous indiquera plus spécialement les mesures auxquelles on s'est arrêté pour venir en aide aux classes souffrantes, et qui consistent :

- 1o En distributions de semences ;
- 2o En construction de jetées et en création de ports ;
- 3o En distributions de matériel de pêche ;
- 4o En entreprises de travaux productifs, tels que le drainage de terrains.

7. J'ai approuvé ces projets, avec l'intente que, partout où cela sera possible, il ne soit accordé de secours que pour suppléer les contributions locales ou individuelles ; on admettra nécessairement des exceptions pour les cas de besoin urgent, quand il sera évident qu'on ne pourrait rien recueillir dans la localité.

8. Permettez-moi d'attirer votre attention sur les lettres des 17 et 18 mars par lesquelles vous verrez qu'en apprenant la nouvelle du don canadien, le comité de la Mansion House vota d'acclamation des remerciements, et le comité de la duchesse de Marlborough me pria de transmettre l'expression de sa vive reconnaissance au parlement canadien à l'occasion de cette généreuse offrande.

9. Il ne me reste plus qu'à demander à Votre Seigneurie de porter à la connaissance du Sénat et de la Chambre des Communes du Canada la haute appréciation que le gouvernement de Sa Majesté attache à la libéralité généreuse dont ces deux chambres ont fait preuve en cette circonstance, et aux sentiments exprimés dans leur adresse.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

M. E. HICKS-BEACH.

Au gouverneur-général le très honorable
Marquis de LORNE, C.C., G.C.M.G.
Etc., etc., etc.

Sir M. E. Hicks-Beach à la Duchesse de Marlborough et au très honorable Lord-Maire de Dublin.

DOWNING STREET, 13 mars 1880.

MADAME, MILORD,—J'ai l'honneur d'informer Votre Grâce, Votre Seigneurie, que le parlement du Canada a voté une somme de \$100,000, à titre de contribution pour le soulagement de la misère en Irlande, et que le gouvernement canadien m'a prié de décider de l'emploi à faire de ce don magnifique, s'élevant à £20,547 sterling, à la seule condition que la dépense de cet argent ne puisse avoir l'effet de priver de leur franchise ceux entre qui il sera répandu.

Après y avoir sérieusement réfléchi, je suis porté à croire que l'on réaliserait très efficacement l'intention bienveillante du parlement canadien, et que l'on subviendrait très avantageusement aux besoins de ceux qu'il s'agit de secourir, si un comité spécial était nommé pour entreprendre la distribution de ce fonds, en se guidant d'après certaines règles générales que lui inspirerait la connaissance des lieux, et qu'il consentirait sans doute à soumettre préalablement à mon adhésion. Un tel comité pourrait, il me semble, se composer de six membres, dont trois choisis dans son sein par le comité chargé d'aviser avec Votre Grâce, Votre Seigneurie, dans la distribution du fonds de secours mis à votre disposition, et trois choisis dans le sein du comité co-opérant avec le lord-maire de Dublin, la Duchesse de Marlborough, dans la distribution du fonds de secours de la Mansion-House, de Sa Grâce. Je n'ai pas l'intention de limiter les recommandations que trouverait à propos de présenter, après soigneux examen des circonstances, un corps constitué en la manière que je viens d'indiquer ; je ferai toutefois cette observation générale que l'on ré pondrait, à mon avis, au désir